

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2014

À cette séance ordinaire tenue le 11^e jour d'août 2014 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle D. DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Robert Lépine, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur le conseiller Michel Trottier est absent.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2014-08-11-171

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2014-08-11-172

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2014

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2014 soit accepté tel que rédigé.

2014-08-11-173

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2014 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions des procès-verbaux du 14 et 17 juillet 2014.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est formulée sur le versement de 69 969.60\$ à Excavation Lafontaine. Monsieur le maire répond que celui-ci était prévu au contrat initial.

2014-08-11-174

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 11 août 2014 au montant de 233 664.04\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2014

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	4 489.29 \$
2	Telus	1 358.21 \$
3	Telus Mobilité	33.26 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	43.90 \$
6	Salaires nets des Élus, juillet	2 472.84 \$
7	Salaires nets des Employés, juillet	18 421.12 \$
8	Salaires nets des pompiers, juillet, gardes, sortie: danger électrique rue Hardy, pratiques.	2 059.79 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise juillet	8 482.42 \$
10	Receveur Général du Canada, remise juillet	3 340.12 \$
11	REER, cotisations juillet	1 694.08 \$
12	Info Page (réseau mobilité) fréquence numérique, incendie	41.05 \$
13	Canadien National, entretien signaux sans barrières, juin	594.20 \$
14	Caisse Desjardins Ouest de Portneuf, Maxime Lauriault 30-06 au 26-07, 152½ heures à 6.50\$	991.25 \$
15	CIT, location photocopieur 01-08 au 31-10-2014	522.83 \$
16	Excavation Lafontaine Inc. Décompte progressif #2 Résolution: 2014-07-17-169	69 969.60 \$
17	Marie Bélisle, remb. Fact. Co-Op, 2 sécateurs, Embel.	18.35 \$
18	Marché Richelieu, Mun.: 21.41, Loisirs: 23.23	44.64 \$
19	Pharmacie St-Casimir	8.03 \$
20	Les Entreprises St-Ubalde Inc. Calcium, réf: résol: 2014-07-14-160: 799.08, achat pierre: 73.99\$	873.07 \$
21	GG Réfrigération, réparation air climatisé, bureau mun.	160.40 \$
22	MRC Portneuf, travaux en urbanisme et géomatique 2014	12 483.34 \$
23	Régie Rég. Gestion des Matières résiduelles: Quote-Part fosses septiques, 2ième vers: 6257.69\$, vidanges fosses septiques 2ième visite: 259.30\$, Quote-part régie 3ième vers: 44816.07\$	51 333.06 \$
24	Spectralite, panneaux stationnement interdit: 51.51\$ panneaux arrêt autobus et visibilité restreinte: 53.98\$	105.49 \$
25	Emco, pièces pour réseau aqueduc	709.37 \$
26	Garage Conrad Audet, essence mun.	504.89 \$
27	Distribution Robert, produits nettoyage Mun.: 32.14, Loisirs: 87.93\$	120.07 \$

28	Lettrage Michel Durivage, 2 aluminium 2'x2' avec photo, Parc Giroux	114.98 \$
29	Albert Tessier, travaux terrain des loisirs, Pacte Rural	4 261.56 \$
30	Maurice Champagne, arp. Géom. Réf: balancement hydraulique réseaux d'aqueduc Résol: 2014-06-09-142	2 949.11 \$
31	Construction Pavage Portneuf, achat asphalte	2 164.13 \$
32	Ville de Donnacona, facturation entente cour mun. Juin	490.00 \$
33	Richard Équipement, fournitures de bureau	469.43 \$
34	Les Entreprises A. Massicotte, réparation lumière de rue 160 Tessier Est	148.82 \$
35	Biolab, analyses d'eau	398.97 \$
36	Chem Action, pièces pour pompe usine filtration	135.67 \$
37	Godin Station Service, essence mun.772.00\$, Inc.: 40.71	812.71 \$
38	Corp. Exposition Agricole Trois-Rivières, sortie terrain jeu, Loisirs	225.00 \$
39	Isabelle Lavallée, maquillage 24 juin, Loisirs	115.00 \$
40	Amusement Portneuf, location 3 jeux gonflables 24 juin, Loisirs	1 092.26 \$
41	SNC Lavalin, hon. Prof. Étude état du réservoir eau potable Aq.PM. Facture à 10%: 520.86\$ Réf. Rés:2014-03-10-056 Estimation des travaux d'égout Rue Baribeau facturé à 100%: 2242.01\$ Réf: Résol: 2014-03-10-057 Hon. Prof.: Étude Raccordement des réseaux d'aqueduc assistance technique 50%: Aq.SC, 50%: Aq.PM. réf: Résol: 2014-06-09-141: 849.14\$	3 612.01 \$
42	Société Mutuelle de Prévention forfait juillet à déc 2014	631.72 \$
43	Les Équipements Lapierre, pièces pour osmose Aq. P.M.	59.56 \$
44	Sports Plus St-Casimir, entretien tracteur à gazon	226.89 \$
45	David Grondin, frais déplac. 15-03 au 27-04, formation pompier à Portneuf, 236 km à 0.40, incendie	134.40 \$
46	Centre Agricole Neuville Inc. Achat lame arrière pour tracteur municipal, Réf: Résol: 2014-07-14-159	3 023.84 \$
47	SCAR: Mun.: 5846.15\$, Loisirs: 13.63\$, Embell: 22.95\$	5 882.73 \$
48	CWA Ltée, débitmètre station St-Casimir: 7001.98\$ réf: Résol: 2014-04-14-082, Débitmètre, turbimètre afficheur à distance pour usine de filtration: 18746.67\$, Réf: Résol: 2014-04-14-081	25 748.65 \$

TOTAL DU MOIS: 233 664.04 \$

Municipalité:	224 549.37 \$
Loisirs:	2 308.07 \$
Loisirs: Pacte Rural	4 261.56 \$
Incendie:	2 503.74 \$
Embellissement	41.30 \$
Politique familiale	0.00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour d'août 2014.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Mme Danielle D. DuSablou souligne le travail effectué à la Croix de l'Année Sainte et remercie les bénévoles pour leur implication.

M. Robert Lépine demande que les travaux sur les terrains de pétanque soient effectués rapidement.

Mme Stéphanie Dusablou nous entretient de l'ouverture prochaine du local des jeunes et de l'inauguration de la Maison des Pionniers.

M. Denis Naud n'a rien à signaler.

M. Louis-Philippe Douville demande que les travaux d'entretien des fossés soient réalisés le plus rapidement possible.

M. Dominic Tessier Perry dresse un état de la situation concernant le vandalisme et invite la population à nous communiquer tout renseignement à ce sujet. Par la suite, il exprime sa satisfaction en regard du fauchage effectué le long des routes et des rangs de la municipalité et souhaite que l'opération soit reprise cet automne.

2014-08-11-175

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2014-08-11-176

PONCEAU DU RANG DE LA RIVIÈRE BLANCHE OUEST

CONSIDÉRANT que des travaux sont rendus nécessaires relativement à un ponceau situé sur le rang de la Rivière Blanche Ouest;

CONSIDÉRANT que la Coop de Saint-Casimir n'est pas en mesure de fournir le diamètre de conduite requis;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADJUGER un contrat de gré à gré aux Entreprises Saint-Ubalde au montant de 2 545.00\$ (plus taxes) pour l'achat d'un ponceau sur le rang de la Rivière Blanche Ouest;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 55 99100 000 « Surplus accumulé non affecté ».

ADOPTÉE

2014-08-11-177

REMBOURSEMENT DES FRAIS RELATIFS À LA POSE D'UNE CLÔTURE / M. CLAUDE MASSICOTTE ET MME LOUISE-ANDRÉE HARDY

CONSIDÉRANT QU'UNE requête verbale a été déposée par M. Claude Massicotte et Mme Louise-Andrée Hardy à l'effet de partager les coûts pour l'implantation d'une clôture sur une distance de 100 mètres entre les lots 3 928 188 et 3 926 822;

CONSIDÉRANT QUE cette requête vise à clore un espace déjà utilisé à des fins agricoles;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 1002 du Code civil du Québec et de l'article 9.4.1.1 du Règlement de zonage 044-2004 lequel indique que *la broche carrelée (fabriquée à des fins agricoles), le fil électrique et le fil barbelé sont autorisés uniquement pour clore un espace utilisé à des fins agricoles*, ce qui est le cas présentement;

CONSIDÉRANT QUE les requérants ont dressé une liste des dépenses associées à cette clôture laquelle s'élève à 1 041.15\$

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir abroge la résolution 2014-06-09-136;

QUE la municipalité de Saint-Casimir accepte de verser un montant forfaitaire de 400.00\$ à M. Claude Massicotte et Mme Louise-Andrée Hardy comme compensation complète et finale dans ce dossier.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-32000-521 « Entretien des chemins et des trottoirs ».

ADOPTÉE

MISE EN VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 3 928 528 (PRÈS DE TRANSYB)

Ce sujet est reporté à la séance de travail du 2 septembre prochain.

2014-08-11-178

ACHAT D'UNE PLAQUE VIBRANTE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition de cet équipement;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir adjuge un contrat de gré à gré aux Équipements ACMAT inc. de Cap-Santé pour la somme de 2 338.00\$ (plus taxes) pour l'acquisition d'une plaque vibrante de marque Mikasa (modèle MQMVC88VGHW) et ce, tel que décrit dans leur proposition du 11 juillet 2014;

D'IMPUTER cette dépense au poste 23-04000-725 « Machineries, équipements de voirie »;

DE financer cet équipement via le Surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

2014-08-11-179

DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE PAROISSIALE / SALON DES ARTISANS 2014

CONSIDÉRANT la demande reçue en date du 31 juillet 2014 par la responsable de cet événement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil acceptent de prêter gratuitement la salle paroissiale au Comité d'embellissement pour la tenue du Salon des Artisans du 27 octobre au 2 novembre 2014 inclusivement.

ADOPTÉE

DIVERS

- A) Avis d'ébullition : Mme Stéphanie Dusablon transmet au Conseil les commentaires qu'elle a reçus concernant la méthode de distribution des avis d'ébullition dans la municipalité de Saint-Thuribe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée concernant les analyses d'eau. Le directeur général et secrétaire trésorier décrit la procédure utilisée.

2014-08-11-180

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Denis Naud à 21h00.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire